

Le Club Mille-Pages se lance dans le click & collect

Depuis peu, le décret n° 2020-1331 du 2 novembre 2020 autorise les bibliothèques à proposer un service de retrait d'ouvrages réservés. Le Club Mille-Pages vous propose ce service de lecture à emporter :

Vous ne pourrez pas choisir dans les rayons mais vous pourrez apporter les documents à rendre et emprunter des livres et/ou des revues préalablement demandés. Pour ce faire, les membres du club recevront un lien et un mot de passe de la part du club par mail. Ce qui leur permettra de se connecter à un espace dédié et ainsi choisir jusqu'à 3 livres pour une durée de 2 semaines.

La réservation se fera uniquement par mail à l'adresse du club : clubmillepages@gmail.com et au minimum 24h en avance.

Fonctionnement de « Lecture à emporter » :

- Réservation de livres/revues par mail (clubmillepages@gmail.com)
- Prise de rendez-vous à un horaire spécifique
- Arrivée à l'heure du rendez-vous dans la bibliothèque à l'étage du bâtiment 3 (suivez le fléchage vert). Le port du masque est obligatoire pour les plus de 11 ans.
- Présentation de la carte du club
- Se munir d'un sac
- Ne peuvent être réservés que les livres disponibles à « bcd cazeaux »

Horaire d'ouverture

- Lundi de 17h à 18h30
- Mercredi de 16h à 18h

Tous les documents rendus seront mis en quarantaine afin de respecter les précautions indispensables face à la situation épidémique.

La mise en place de ce système résulte de la volonté de la municipalité et de l'équipe de la bibliothèque de vous proposer un service sécurisé et suivant les recommandations sanitaires durant cette période particulière.

Vous pouvez passer commande à partir du 23 novembre 2020 et récupérer votre commande à partir du 30 novembre en respectant les gestes barrières.

Vous devez être muni(e) d'une attestation de déplacement dérogatoire en cochant la case 2 "déplacement pour le retrait de commande".